



Journal du **FORUM**

Deuxième Jour



BASSIN DU CONGO POUR UNE VRAIE SYNERGIE DE TRAVAIL ET UN PARTAGE D'INFORMATIONS...

**LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS
DEVRAIENT AMÉLIORER LES INTERVENTIONS DES
ADMINISTRATIONS ET IMPLIQUER LES SOCIÉTÉS
FORESTIÈRES...**

Cérémonie de cloture

Les rideaux de la 11^e édition du Forum régional sur la gouvernance forestière sont tombés ce mercredi 31 octobre. Plusieurs recommandations ont été formulées, par les participants, à la fin. Elles visent toutes à contribuer à l'atteinte des buts plus étendus du Projet CV4C, à travers le partage d'expériences et la sensibilisation.

Page 8

Au coeur des sessions

- Pas de réelle participation des peuples autochtones
- Quelques résultats du SNOIE au Cameroun
- Gender and Forestry Governance

Page 2

Interview

« Nous pensons que l'objectif du forum a été atteint »

**Dr Aurélien Mbzibain,
Chef de Projet CIDT**

Page 6



AU COEUR DES SESSIONS

GOVERNANCE FORESTIÈRE

La nécessité de réviser les textes juridiques

Les processus internationaux actuellement en cours dans certains pays d'Afrique, notamment le Plan d'Action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), les Accords de Partenariat Volontaires (APV) et le Programme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), poussent à la révision des cadres juridiques du secteur forestier pour une harmonisation, afin de bien lutter contre l'exploitation forestière illégale et les émissions issues de la déforestation ; d'améliorer la gouvernance forestière et de renforcer les droits des communautés locales et des peuples autochtones dont le mode de vie dépend des forêts.

Au cours de cette session, des questions importantes ont été abordées et quelques solutions esquissées pour résoudre les problèmes qui se posent dans les pays, lesquels nécessitent des re-

formes juridiques. Il faut souligner que la loi joue un rôle important dans le développement durable et écologique. La réforme juridique doit avant tout avoir pour but de résoudre des problèmes clairement identifiés.

Les réformes adoptées devraient accoucher d'un cadre juridique complet et exhaustif, conçu de façon claire, compréhensible et non-ambiguë, à travers un processus participatif, incluant toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les peuples autochtones.

Car, les lois mal conçues génèrent généralement une réglementation excessive qui ouvre la porte à l'instabilité et l'insécurité juridique, tout comme aux incohérences des textes juridiques. Ainsi, la coordination intersectorielle tout au long du processus de la réforme est indispensable.



Forum sur la Gouvernance Forestière en République du Congo

PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS LOCALES

Pour une participation effective aux processus FLEGT et REDD+

La gouvernance forestière est fondamentale pour assurer la durabilité des forêts à long terme. Pour éviter tout risque de déforestation plus élevé et la vulnérabilité des populations des forêts dont la dépendance pour leur subsistance va croissant, deux initiatives majeures sont reconnues aujourd'hui: Le FLEGT (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) et la REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts). Bien qu'ayant chacune sa démarche et ses approches propres, les deux visent un même objectif : lutter contre la déforestation dans les pays tropicaux avec des retombées sur les forêts et le bien-être des populations.

Malheureusement l'implication effective des populations dépendant des forêts dans la gouvernance forestière, en général, et dans les processus FLEGT et REDD+, en particulier, reste un défi de taille, malgré plusieurs initiatives pour accompagner les populations autochtones et les communautés locales dans la participation à la gouvernance forestière.

Des efforts particuliers ont été réalisés ces dernières années dans le cadre des processus APV FLEGT et REDD+, y compris dans la certification forestière. Et des avancées notoires relevées dans

certains pays. Mais, la participation de ces populations et communautés dans la gouvernance forestière n'est pas encore effective, d'une manière générale.

A noter que les recommandations des Conférences des parties (COP) à la Convention cadre sur le changement climatique ne sont pas toujours suivies d'effets et la mise en œuvre des Accords de Partenariat Volontaire (APV), dans le cadre du plan d'action FLEGT, sont loin d'assurer cette réelle participation.

Toutefois, les efforts déployés dans les pays d'Afrique centrale pour améliorer le rôle des populations autochtones et des communautés locales dans la gouvernance forestière et dans les processus FLEGT et REDD+ sont riches d'enseignements. Dans cette perspective, la «Feuille de route de Brazzaville pour une foresterie participative plus efficace dans le contexte de l'agenda 2030 en Afrique centrale» est apparue comme une opportunité à saisir, pour mettre en place les conditions nécessaires à la participation des populations autochtones et des communautés locales à la bonne gouvernance forestière.

Par ailleurs, les participants à ce panel ont jugé nécessaire d'innover dans la gestion forestière, en privilégiant une approche holistique et intégrée de

l'innovation. Les synergies entre les différentes formes d'innovations envisageables (innovation sociale, innovation technique, innovation commerciale, etc.) n'étant efficaces que si l'ensemble du dispositif s'appuie sur un mécanisme de renforcement des capacités, pour rendre effective la participation. Ce mécanisme devant être accompagné d'un cadre juridique voire politique propice.



Forum sur la Gouvernance Forestière en République du Congo

BENEFIT SHARING AND GENDER AND FORESTRY GOVERNANCE PANEL SESSION

The Panel began by sharing an evaluation on the Evaluation of forest governance in the Republic of Congo, led by Barros Lilian Laurin. The evaluation was supported by WWF. The evaluation sought to measure the quality of governance in the Republic of Congo that affects the performance of the forest sector. More specifically it sought to identify the forest governance issues to be addressed; establish baseline data that will track the evolution of the situation over time and measure the impact of the work for better forest governance; raise awareness and create an evidence base for future reforms; contribute to the development of cross-cutting strategies for influencing policies and governance beyond forests (eg investment policy, energy, anti-corruption, etc.) and identify project or program ideas and advocacy and lobbying actions around forest governance. One of the major outcomes of the presentation involved realising the impact of the VPA processes on the country legislation and the strengthening of policies against illegal logging. However, it was noted that coordination between

agencies in the sector must be improved in order for forest governance to be effective.

The presentation by Mary Nyuyuinwi on Gender and Independent forest monitoring explores the role of and the importance of gender in forest governance. Currently, the speaker argues, gender is not being fully accounted for in forest governance and VPA process. Planning, implementing and decision-making processes in forestry exclude understanding the effects of legislation and policy on women. Her presentation emphasises the need for organisations in forestry to understand that gender involves both men and women and is not just about women; but understanding the differential impacts forest governance has on women compared to men. Gender issues are also not static but are dynamic and can be negotiated. Importantly mainstreaming gender into forest governance is about social justice, social protection and individual rights. Therefore needs of both men and women need to be taken into decision making.

OI FLEG / REDD+, QUELQUES AVANCÉES EN 20 ANS

En 20 ans d'expérience de mise en œuvre dans le Bassin du Congo, l'OI FLEG a pu engranger de nombreux acquis. L'on peut aisément remarquer l'augmentation des revenus de l'Etat, l'amélioration de la législation, l'application des sanctions, entre autres. Constat fait au cours de la présentation de Jean Cyrille OWADA, chef de projet à FLAG, qui a souligné qu'il existe désormais une relation complémentaire entre l'OI FLEG et la REDD+. Les deux travaillent pour le renforcement de la gouvernance et l'application de la loi. Elles luttent contre les moteurs de la déforestation. Et pour s'assurer que les activités dans les programmes et les projets au niveau des institutions ne mettent pas en péril l'intégrité environnementale et sociale pour la REDD+, il serait opportun de démarrer une expérience pilote de mise en œuvre d'une OI REDD+ dans la sous région; de tirer les enseignements pour améliorer le suivi indépen-

dant de la REDD+ par la société civile dans la sous-région. Des propositions qui sont loin d'être exhaustives.

Accentuer la mobilisation des fonds pour le climat

Les questions climatiques sont toujours au cœur des préoccupations mondiales et nécessitent indéniablement d'importants investissements. Dany Pokem, du CBF, a souligné que les chefs d'Etat devraient s'engager dans le processus de mobilisation des fonds. Pour les acteurs de la société civile, du secteur privé et autres parties prenantes, il devient impératif de rester éveillé pour également trouver une passerelle afin d'accroître cette mobilisation.

LA CERTIFICATION FORESTIÈRE ET LE FLEGT, VECTEURS DE LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Dans l'optique de lutter efficacement contre l'exploitation et le commerce illégaux des ressources forestières plusieurs initiatives ont été mises en œuvre. Au nombre desquelles la certification forestière et l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'applica-

tions directes. De plus, l'APV est contrôlé par le Ministère en charge des forêts tandis que la certification est contrôlée par un organisme de certification.

Le Programme de Promotion d'Exploitation Certifiée des Forêts (PPEFC) est un programme sous tutelle de la COMIFAC. Il a mis en œuvre une nouvelle stratégie basée sur le coaching. Celui-ci concerne cinq pays de l'Afrique centrale à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA et la RDC. Le Programme est destiné aux entreprises voulant aller vers la certi-



tion des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Bien qu'adoptant des approches différentes, les deux concepts visent les mêmes objectifs à savoir la promotion d'un commerce de bois responsable, la lutte contre la déforestation et une meilleure répartition de bénéfices. Dans sa communication M. Alain Bertin TSIOTSOP de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a présenté les différences et les similitudes existant entre la certification et l'APV-FLEGT. Si les deux concepts utilisent un même système de vérification basé sur les principes, critères, indicateurs, vérificateurs et la transparence sur la gestion forestière, ils présentent aussi de différences. En effet, l'APV-FLEGT concerne un pays tandis que la certification est enclavée à un permis forestier. Par ailleurs, l'outil utilisé par l'APV est la grille de légalité et celui utilisé par la certification, c'est les standards de certification. En outre, les procédures de contrôle au niveau de l'APV est l'examen du dossier effectué par le Ministère en charge des forêts. Au niveau de la certification elles consistent en une revue documentaire, une visite de terrain, des interviews et des obser-

fications FSC ou PAFC voire vers la certification OLB, VLC ... A ce jour, a indiqué M. Eric DAZY, expert au PPEFC, six entreprises sont engagées vers le coaching PPEFC.

Quelques résultats du SNOIE au Cameroun

Le SNOIE est un ensemble de procédés de surveillance de l'exploitation des ressources naturelles basés sur une norme internationale (ISO 9001:2015). Il s'appuie sur trois processus que sont l'observation, la vérification, la communication et le lobbying. Ce système consiste à documenter et à dénoncer les violations liées à l'exploitation des ressources naturelles, suivre et diffuser les décisions des administrations compétentes.

- Janv 2016 à Oct 2018, plus de 80% des rapports d'OIE produits dans le cadre du SNOIE et transmis à l'autorité compétente/MINFOR ont provoqué les missions de contrôle. 4 rapports en cours au MINFOR
- Sanctions des opérateurs frauduleux dénoncés : Saisie de bois, des amendes à payer, suspension d'agrément et de titre de certaines compagnies....
- Des contentieux récemment ouverts contre les sociétés coupables d'exploitation forestière non autorisée et des pratiques illégales.

INTERVIEWS



Dr Aurélien Mbzibain,
Chef de Projet CIDT

« Nous pensons que l'objectif du forum a été atteint »

Qu'est-ce qui a motivé l'organisation de ce forum par le CIDT ?

Le 11^e forum sur la gouvernance forestière est organisé dans le cadre du projet sous-régional «Voix des Citoyens pour le Changement» (CV4C), Observation Indépendante du Bassin du Congo. C'est un projet d'appui à l'Observation dépendante des forêts. Et dans le cadre de ce projet financé par l'Union Européenne et DFID, il est question de créer des espaces d'échanges et de partage d'expériences entre les parties prenantes de la sous-région impliquées dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance forestière. Nous avons par conséquent voulu donner un espace pour que les parties prenantes puissent discuter des thématiques de l'heure. Il faut dire aussi que le forum se déroule à un moment crucial, parce qu'en novembre, le Partenariat des Forêts du Bassin du Congo (PFBC) organise la 18^e réunion des parties. Ce forum fera donc des recommandations qui serviront à cette réunion de Bruxelles qui rassemblera les chefs de l'Etat et les partenaires impliqués dans la Gouvernance forestière dans le Bassin du Congo.

En quoi l'expérience des participants venus d'Amérique et d'Europe peut être un plus dans le processus d'amélioration de la gouvernance forestière ?

Dans le cadre du forum, plusieurs thématiques ont été prévues. Des thématiques telles que l'APV FLEGT, qui est un processus multipartite où des pays de la sous-région ont pris des engagements avec l'UE pour s'assurer de la production légale du bois. Il a été aussi question d'échanger sur les leçons tirées de ce qui marche ou ne marche pas sur le processus APV FLEGT et de corriger la manière de travailler et partant, d'apporter les contributions dans l'amélioration de ce processus. Il faut noter également que dans la sous-région il existe des problèmes liés à l'aménagement du territoire, à la certification des forêts, tout comme des questions liées à la participation de la société civile, l'engagement des communautés autochtones dans le processus de mise en œuvre des processus des forêts. Toutes ces thématiques ont été débattues. Nous espérons que les leçons tirées pourront contribuer à l'accélération du processus.

Pour conclure, pensez-vous que les objectifs de ce forum ont été atteints ? Et à quand la prochaine édition ?

Quand on voit l'engouement observé autour de ce forum, les plateformes d'échanges, le réseautage, les réunions qui se tiennent avec les partenaires, nous pensons que l'objectif visé a été atteint. Le prochain forum sera organisé en Indonésie en 2019, mais avec le financement de l'Union Européenne dans le cadre d'un projet dans lequel le CIDT est partenaire. Et en 2020, il y'aura encore un forum, initiative du CIDT dans le cadre du projet CV4C, soit au Cameroun, ou en RDC.



Lambert MABIALA,
secrétaire exécutif du CAGDF

«Que pouvoirs publics et partenaires financiers internationaux continuent de soutenir les actions des OSC pour l'amélioration de la gouvernance forestière»

Qu'est-ce que le CAGDF ?

Le Cercle d'Appui à la gestion durable des forêts (CAGDF) est une organisation de la société civile (OSC) congolaise qui résulte de l'ambition des acteurs de la société civile homologues formés à l'Observation indépendante des forêts entre 2007 et 2009. Elle s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre de l'approche de l'Observation indépendante de l'application de la loi forestière et de la gouvernance en République du Congo.

Qui êtes-vous dans le cadre du projet "voix des citoyens pour le changement" ?

Dans le cadre de ce projet, le CAGDF est une association partenaire dans la mise en œuvre du projet. Son rôle fondamental est de poursuivre son action d'Observation indépendante des forêts dans le cadre de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV).

Quelles sont déjà vos réalisations dans le cadre de ce projet et qu'espérez-vous à l'issue de ce Forum ?

Nos réalisations dans le cadre de ce projet touchent deux niveaux principaux : le niveau de la gouvernance et le niveau des activités.

Le niveau de la gouvernance, les réalisations sont l'adoption d'un programme stratégique, la validation d'un manuel de procédure de gestion administrative, financière et comptable; l'adoption d'une politique et stratégie genre.

Au niveau des activités, il y a l'accomplissement des missions d'Observation indépendante sur le terrain ainsi que la production des rapports d'Observation indépendante validés, la réalisation d'une étude sur l'exploitation forestière et le développement local dans le département de la Likouala, notamment dans les Unités forestières d'aménagement de Bétou et de Missa. A cela, il faut ajouter l'appui aux activités de la plateforme de gestion durable des forêts (GDF) et CACCO REDD+.

A l'issue de ce Forum, en tant qu'organisation de la société civile, nous nourrissons l'espoir que les pouvoirs publics et les partenaires financiers internationaux vont continuer à soutenir les actions de la société civile en faveur de l'amélioration de la gouvernance forestière et que les politiques nationales pourront être traduites en actions concrètes, afin de donner des outils aux organisations de la société civile pour qu'elles jouent pleinement leur rôle de contrepoids.

CLÔTURE DU FORUM

«Que soient instaurés une vraie synergie de travail et un vrai partage d'informations entre départements ministériels clés concernés par les informations...»

Les rideaux de la 11^e édition du Forum régional sur la gouvernance forestière sont tombés ce mercredi 31 octobre. Après des passionnants et fructueux échanges autour des thématiques d'actualité sur la gouvernance forestière, présentées en neuf sessions. Plusieurs recommandations ont été formulées, par les participants, à la fin. Elles visent toutes à contribuer à l'atteinte des buts plus étendus du Projet CV4C, à travers le partage d'expériences et la sensibilisation.

Ouvrant la phase des allocutions de la cérémonie de clôture, Aurelien Mbzibain, du CIDT, a remercié le Gouvernement congolais et les partenaires internationaux, tout comme tous les participants venus de divers horizons. Il a fixé rendez-vous à ces derniers en Indonésie en 2019 pour le prochain Forum.

Après lecture du communiqué final synthétisant les travaux des neuf sessions du Forum, par le Pr Donatien Nzala, la ministre de l'Economie forestière, Mme Rosalie Matondo, clôturant les travaux au nom du premier ministre, chef du Gouvernement, s'est réjouie de l'investissement général de tous les participants et de l'état d'esprit qui a prévalu. Elle a déclaré que la réforme entreprise par son département, avec la révision de la loi forestière et ses textes d'application, outre l'aménagement forestier et la certification obligatoire des concessions forestières, a pris en compte les

nouvelles thématiques telles que l'APV-FLEGT, la REDD, les permis domestiques, les forêts communautaires et la mise en œuvre du système de vérification informatique de la légalité. Des signaux forts de la marche de son pays, le Congo vers la bonne gouvernance des forêts.

La ministre de l'Economie forestière a souligné par ailleurs que *“les conclusions et les recommandations toutes pertinentes qui ont résulté des débats devraient non seulement renforcer et améliorer les interventions des administrations forestières des pays du Bassin du Congo sur la bonne gouvernance des forêts, mais aussi impliquer les sociétés forestières et les partenaires au développement des communautés locales et des populations autochtones dans la gestion durable de nos écosystèmes forestiers”*

Etant donné que les pays du bassin du Congo travaillent toujours pour l'harmonisation de leurs politiques sectorielles, la ministre Rosalie Matondo a rappelé à cette occasion de veiller à ce que dans les pays du Bassin du Congo soient instaurés une vraie synergie de travail et un vrai partage d'informations entre départements ministériels clés concernés par les informations et la documentation des informations du secteur forestier, à savoir: les Ministères de l'Economie, des Finances et budget, du Commerce, de l'Environnement, de l'Agriculture, etc.



LES AVIS SUR LE FORUM



Audrey Zita MITATA
D.L.A Brazzaville-Congo

«Je suis très contente de l'organisation. Nous avons appris de ce Forum beaucoup de choses. Il nous a permis de renforcer et d'améliorer au mieux nos connaissances sur la gouvernance forestière».

«J'ai un sentiment de satisfaction parce que les fora sont toujours des cadres propices pour un partage d'informations, pour un renforcement de synergies et de partenariats. Le Forum m'a permis d'être en contact avec un certain nombre d'organisations travaillant sur les mêmes thématiques que nous. Pour évidemment échanger sur les possibilités de synergie et de collaboration. Ça été aussi, un moment riche d'enseignements parce qu'il m'a permis de voir la gestion des forêts sur tous ses aspects et non seulement sur ceux constituant le lot de notre travail au quotidien».



Ghislain Aimé FOMOU N.
SAILD Cameroun



Jean Jacques MATHAMALE
Coordonnateur du CIEDD, RCA

«Je suis satisfait pour la simple raison que les fora sur la gouvernance sont toujours des moments très intéressants à partir du moment où de nombreux acteurs de plusieurs pays sont sur le même plateau pour échanger, communiquer et partager les expériences. C'est toujours des moments palpitants, c'est vraiment agréable mais, on ne perd pas l'aspect mission. On est là pour des missions bien précises en terme de partage d'expériences».

« D'abord, nous tenons à remercier les organisateurs pour ce forum. Nous soulignons aussi que nous avons été marqués par les interventions qui ont été très pertinentes. Nous sortons d'ici pleins de savoir, fruits de la qualité des débats».



Phons Louis NTOUMBOU M.
Azur Développement, Congo



Russell GOFFE-WOOD ●
Bienvenu LOUZOLO ●
Albain TSIATI ●

Ont collaboré
à la rédaction de ce numéro :

Viclaire MALONGA ●
Rufsana BEGUM ●
Daniela BAUR ●
Lore SOUHE ●